

INFORMATIONS TOURNOI DE GOLF

- Départ simultané au 1^{er} et au 10^e trou à partir de midi. (Prix à déterminer)
- Formule Shotgun sur demande (Prix et heure à déterminer)
- Aucun kiosque, table de nourriture/boisson ou autres services ne sera permis au chalet (intérieur ou extérieur). sans l'autorisation du directeur des tournois préalablement SAUF au croisement des trous No. 5 et No. 12.
- Tenue vestimentaire de mise (Aucun Jean, T-shirt, camisole, sandale, etc.)
- Voiturette électrique obligatoire
- Les temps de départ seront confirmés suite à une entente avec le directeur des tournois et l'organisateur selon le jour et le nombre de participants.
- Le Club de golf le Cardinal se réserve le droit d'annuler le tournoi, d'expulser ou d'empêcher l'accès au terrain à tout participant qui enfreint tout règlement relatif à la politique des tournois du Club de golf le Cardinal.
- 1 douche pour les hommes et 1 douche pour les femmes est à disposition. Aucune serviette n'est disponible sur place.
- Toutes commandites doivent être soumises au directeur des tournois pour autorisation. Toutes boissons alcoolisées provenant de l'extérieur, soit pour cadeau ou pour usage personnel, sont strictement interdites sur le site du Club de golf le Cardinal sauf avec l'autorisation du directeur des tournois.
- Lors de la signature du contrat de tournoi, un dépôt de 25%, non remboursable, est exigé. La quittance du montant total doit être réglée 10 jours avant le tournoi sinon le Club de golf le Cardinal pourra annuler l'évènement sans préavis.
- Les prix sont sujets à changement sans préavis. Ils sont confirmés à la signature du contrat entre les deux parties.

CONTRAT DE TOURNOI

ENTRE LE CLUB DE GOLF LE CARDINAL

ET :

PAR :

ADRESSE :

TÉLÉPHONE :

CELLULAIRE :

COURRIEL :

Les parties, au présent contrat, conviennent à une entente concernant un évènement de golf le :

DATE DU ÉVÉNEMENT :

AUX CONDITIONS SUIVANTES :

- Le prix du Golf/Voiturette par personne est de _____\$ pour le 18 trous (taxes incluses).
- Nombre de participant _____.
- Le client a versé à ce jour un dépôt, non remboursable, de (25%) _____\$ dont la quittance _____\$ est dû 10 jours avant l'évènement.
- Si le tournoi était annulé moins de 30 jours avant la date de l'évènement réservée, le client, soussigné, devra payer la moitié du nombre minimum de joueurs réservés prévus incluant les taxes. Le dépôt versé par le client deviendra la propriété du Club de Golf le Cardinal.
- Il est entendu que le client s'engage formellement à se conformer strictement aux lois de la Société des Alcools du Québec. Cette obligation s'étend au mandataire et représentant du client.
- Une fois l'heure de départ du tournoi fixée et réservée ce contrat constituera une confirmation de la date du tournoi et devra être tenu quel que soit la température.

Initiales :

Page 2

- Le client soussigné se rend personnellement responsable de toutes et chacune des obligations contractées aux présentes du contrat. Il s'engage de plus à indemniser le Club de Golf le Cardinal pour tout dommage (Terrain, voiturettes, bâtiment, etc.) causé par un ou plusieurs participants du tournoi.
- Le client reconnaît avoir pris connaissance de tous les formulaires de règlements (Contrat de l'évènement, inspection des voiturettes, le menu des repas) et de la formule de jeu Vegas obligatoire pour tous les tournois de golf et que le directeur des tournois lui fournit les explications à ce sujet.

NOMBRE DE DÉPARTS

HEURE DU DÉPART

SIGNATURE :

ORGANISATEUR

DIRECTEUR GÉNÉRAL

Commentaires :
